

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / ZA / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal du 17 février 2025

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :
Le Lundi 17 FEVRIER 2025 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2025.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

1. **Administration Générale** – Rapporteurs **Jean-Marc SIMOUNET, Marie HATTRAIT**
 1. Création d'un cinéma d'art et d'essai par la société Utopia Palmer - Fixation du montant du tarif d'occupation temporaire du domaine public (AOT) ;
 2. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation d'un espace de petite restauration de type « guinguette » estivale au sein du parc de l'hôtel de ville ;

2. **Administration Financière** – Rapporteur **Michaël DAVID**
 1. Reprise anticipée des résultats de l'exercice budgétaire 2024 ;
 2. Adoption du Budget Primitif 2025 de la Commune et des Budgets Annexes ;
 3. Actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement du Budget Principal de la Ville ;
 4. Actualisation des Autorisations de Programme et des crédits de paiement du Budget Annexe du Pôle Culturel ;
 5. Subventions de + 23 000 € ;
 6. Application de la fongibilité des crédits sur l'exercice 2025 ;
 7. Fêtes et Cérémonies – Dépenses à imputer au compte 6232.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- **les délibérations**
- **et un pouvoir**

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 11 février 2025

Jean-François EGRON
Maire de Cenon